

DOSSIER DE DEMANDE D'INDEMNISATION

Commission d'indemnisation à l'amiable
des professionnels riverains

pour les travaux du centre-ville de Pouancé :

Ilot de la Porte Angevine,

Phase 1 : Démolition de l'Ilot de la Porte Angevine



Dossier de demande d'indemnisation

Date de réception du dossier complet (cadre réservé au secrétariat de la commission)

Nom, prénom de l'exploitant(e) :

Qualité (propriétaire, gérant(e)) :

Dénomination commerciale ou raison sociale :

Enseigne ou sigle :

Adresse de l'établissement (concerné par la demande) :

Nature de(s) l'activité(s) exercée(s) :

Période des travaux (jour / mois / année)

Du	au	Du	au
Du	au	Du	au
Du	au	Du	au

Je sollicite une réparation indemnitaire de :

Je certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent dossier.

Fait à Date

Signature + cachet

1/ PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale ou dénomination sociale :

Sigle ou Enseigne :

Forme Juridique :

Nom du responsable et fonction dans l'entreprise :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tel : Portable : Fax :

Email :

Date de début d'activité :

Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre local commercial ou artisanal ?

Propriétaire

Locataire

Montant du loyer annuel :

Jours d'ouverture / horaires :

LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

Périodes de fermeture annuelle :

Effectif *:

Comprenant le dirigeant, son conjoint, les apprentis ou personnes en formation

A temps plein :

A temps partiel :

Total équivalent temps plein :

Effectif actuel	Effectif année n-1	Effectif année n-2	Effectif année n-3

	Effectifs n-3	Effectifs n-2	Effectifs n-1	Effectifs n
JANVIER				
FEVRIER				
MARS				
AVRIL				
MAI				
JUIN				
JUILLET				
AOUT				
SEPTEMBRE				
OCTOBRE				
NOVEMBRE				
DECEMBRE				

	n-3	n-2	n-1	n
Salaire				
Charges salariales				
TOTAL				

Nom, adresse et téléphone :

Du comptable :

.....
.....

De l'expert-comptable / centre de gestion agréé :

.....
.....

Adresses des établissements secondaires :

.....
.....
.....

Éléments d'identification du dommage

1 – Accessibilité à l'entreprise

(Décrire l'importance, indiquer la durée et préciser la période des difficultés d'accès aux locaux où s'exerce l'activité de l'entreprise)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2 – Autres nuisances

(Décrire la nature et la durée des nuisances, autres que celles résultant des difficultés d'accès, ayant fait obstacle à la poursuite momentanée de l'exploitation ou ayant profondément affecté les conditions de l'exploitation)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 – Mesure prises en raison des difficultés provoquées par les travaux

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Incidence des travaux sur le chiffre d'affaires et la marge globale

Pour les activités multiples, produire un tableau des chiffres d'affaires par activité :

CHIFFRE D'AFFAIRES EN EUROS HT	N-3	N-2	N-1	N
JANVIER				
FEVRIER				
MARS				
AVRIL				
MAI				
JUIN				
JUILLET				
AOUT				
SEPTEMBRE				
OCTOBRE				
NOVEMBRE				
DECEMBRE				
TOTAUX				
MARGE BRUTE EN %				

Présentation de justificatifs :

Présentation de l'original du livre des recettes ou à défaut la copie, certifiée par l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé

NB : pour les activités multiples, produire un tableau des chiffres d'affaires par activité

Evolution du nombre de clients (facultatif)

Date de début des travaux :
(préciser la date de début du préjudice qui a une incidence sur l'accessibilité de l'entreprise)

Sur la période concernée :

NOMBRE DE CLIENTS	N-3	N-2	N-1	N
JANVIER				
FEVRIER				
MARS				
AVRIL				
MAI				
JUIN				
JUILLET				
AOUT				
SEPTEMBRE				
OCTOBRE				
NOVEMBRE				
DECEMBRE				
TOTAUX				

Récapitulatif général

PERTE MARGE BRUTE

SURCOÛTS DIVERS (VOIR ANNEXES)

TOTAL ESTIME DU PREJUDICE

Tous les surcoûts doivent faire l'objet de justificatifs (factures ...)

Pièces obligatoires

1. Dossier ci-joint de demande d'indemnisation dûment complété
2. Extrait K-bis récent
3. Liasses fiscales des 3 dernières années de référence
4. Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
5. 2 attestations sur l'honneur à compléter.

NB : les pièces comptables devront être certifiées par votre expert-comptable ou par un centre de gestion agréé

Pièces facultatives

Photos significatives sur la situation du point de vente pendant les travaux

Pour toute question, vous pouvez contacter :

Marion BARRE, Chargée de mission territoriale Agence Angers-Segré

Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire

Coordonnées : T. 02 41 74 70 16 – P. 06 83 72 98 17// marion.barre@maineetloire.cci.fr

Indemnisation à l'amiable du préjudice commercial résultant des travaux du centre-ville de Pouancé

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) :

Adresse :

.....

.....

Agissant au nom et pour le compte de :

.....

.....

Atteste sur l'honneur avoir au moins maintenu, pendant la période d'indemnisation demandée, les conditions de fonctionnement de l'activité ci-dessus désignée notamment en terme de jours et d'heures d'ouverture à la clientèle.

Toute fausse déclaration de ma part peut entraîner les sanctions prévues au titre IV du Code Pénal « des atteintes à la confiance publique » articles 441-1, 441-6 et 441-7.

Fait à Date

Signature + cachet

Indemnisation à l'amiable du préjudice commercial résultant des travaux du centre-ville de Pouancé

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) :

Adresse :

.....

.....

Agissant au nom et pour le compte de :

.....

.....

Atteste sur l'honneur avoir satisfait à l'ensemble de mes obligations fiscales et sociales : déclarations et paiements.

Pour ces derniers, je déclare :

- Avoir sollicité des délais de paiement
- Avoir obtenu l'octroi de délais de paiement
- Ne pas avoir obtenu de délais de paiement
- Ne pas avoir sollicité de délais de paiement

Auprès de :

- Recette des impôts
- M.S.A.
- URSSAF
- Trésor Public
- Autre (à préciser)

Fait à Date

Signature + cachet

Annexes

Liste des coûts potentiels

Les surcoûts induits par les travaux, dont :

- Les surcoûts liés à l'emploi :
 - Des emprunts, des découverts

- Les surcoûts liés à l'emploi :
 - Licenciement de personnel
 - Mise en chômage technique

- Les surcoûts liés à l'échelonnement des encours sociaux et fiscaux

- Les surcoûts induits par les aménagements liés aux nuisances des travaux

- Les surcoûts liés aux dépenses publicitaires supplémentaires engagées.

TOUS LES PREJUDICES EVOQUES DOIVENT FAIRE L'OBJET DE JUSTIFICATIFS.

Envoi de votre dossier

Dossier à retourner dûment complété, daté et signé en Recommandé avec Accusé de Réception* :

**A l'attention du Maire
Hôtel de Ville d'Ombree d'Anjou
4 rue GAUBERT et MICOLAU
Pouancé
49420 OMBREE D'ANJOU**

Pensez à conserver une copie de votre dossier.

**Vous pouvez également déposer votre dossier à la Maison du Projet aux horaires d'ouvertures habituelles*